|  |
| --- |
|  |

|  |  |
| --- | --- |
| Direction des travaux publics et des transports Office des eaux et des déchets Gestion des eaux urbaines Eau potable et eaux résiduaires  Reiterstrasse 11 3013 Berne  +41 31 633 38 11 info.awa@be.ch www.be.ch/oed |  |

Formulaire du 1er janvier 2019

Achèvement d’une installation d’eau d’extinction indépendante du réseau (EEIR)

sert de base pour la réception de l’installation

(Formulaire à remplir complètement et ne traiter qu’une seule affaire par demande ou annonce d'achèvement des travaux)

**Concerne décision du :**

**N° :**

**Données techniques**

Type d’installation :

Capacité :       m³

Année de mise en service :

**Travaux d’achèvement**

Veuillez cocher / compléter ce qui convient :

Les travaux exécutés correspondent exactement au projet approuvé.

Les travaux exécutés ne correspondent pas au projet approuvé (joindre s.v.p. des explications).

Les travaux ont été exécutés sans que le projet ait été approuvé.

L’installation d’eau d’extinction est accessible toute l’année pour le tonne-pompe ou la motopompe.

Le plan SIG du Service des eaux a été complété.

Prochaine remise prévue de données au format RESEAU à l’OED :

Les conditions d’octroi de subsides pour les installations d’eau d’extinction du 1er janvier 2019 sont remplies.

Annexe (obligatoire) : plan de l’ouvrage exécuté

**L’exactitude est certifiée par** (lieu, date et signature)

**La direction des travaux** **: Le maître d’ouvrage : L’autorité de subventionnement :**

           

           

           